



Commission : Triage forestier de St-Cierges et environs

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En tant que délégué de la commission du triage forestier de St-Cierges et environ, nommé par le conseil, je vous expose les grandes lignes des activités exécutées par le triage sur les 12 derniers mois et qui gère l'exploitation et l'entretien de nos forêts « ce qui englobe 13 communes + des forêts privées » sur environ 1300 ha.

Les membres et délégués se sont réunis lors des assemblées du 22 juin et 23 novembre 2023. en présence des municipaux M. Marc Bourlard et Yves-Alain Bigler pour notre commune.

- **Adaptation de la participation des Communes au prix à l'hectare pour 2024.**

Une adaptation du prix à l'hectare a été approuvée pour 2024. Il passera de frs 70.00/ha, frs 100.00/ha.

- **Modification des statuts pour un comité à un membre par Commune.**

Dès 2024, le comité devra être composé au minimum de 3 Municipaux en charge du dicastère des forêts et pourra être élargi à 5 membres. Les deux membres supplémentaires pourront être issus, soit de la Municipalité, soit du Conseil Communal et/ou Général. Un seul représentant d'une même Commune sera autorisé à siéger au sein du comité afin que l'ensemble des Communes y soit représenté.

- **Informations de l'Inspecteur Cantonal.**

Une présentation avec une projection des perspectives pour 2050 de la carte de la Suisse avec les différentes zones boisées (hêtres et épicéa). Nous pouvons constater que le triage de St-Cierges se situe dans une zone de forts changements et que le climat aura un impact sur la gestion des forêts. Ceci amènera sans doute à diversifier les essences et leur génétique, des forêts à structurer sur un plan vertical et diminuer le temps de croissance des arbres.

Le nouveau plan climat de la Direction Générale de l'environnement va déjà dans ce sens et va subventionner des actions à hauteur de 30 Mio, 25 Mio. pour la forêt et 5 Mio. pour le bois (dont 1,5 ont déjà été investis à ce jour).

Ce budget a été utilisé en partie pour compenser l'utilisation de bois vaudois dans les constructions de l'Etat qui génèrent des surcoûts.



- **Présentation des comptes 2022-23 et budget 2024.**

Le pot commun crée en 2022 pour une répartition plus claire des subventions présente un solde bénéficiaire de CHF 14'675.62 pour l'année 2022.

L'exercice 2022 se solde par une perte de CHF 37'434.81, certaines charges étant en augmentation comme frais de véhicules, d'essence, assurances, et charges sociale.

Les comptes 2023 devraient se clôturer avec une perte un peu plus conséquente que 2022 essentiellement dû au coût d'entretien forcé des forêts et du bostryche de retour en force dans nos forêt ainsi qu'aux vente de bois de service et de scierie impactées par le franc fort.

Le budget pour l'exercice 2024 a été présenté et ce base sur les estimations de 2023. Ce dernier a été accepté par tous les membres et délégués du triage.

Il a été relevé par la commission de vérification des comptes du triage que ceux-ci sont bien tenu et bien réfléchis.

- **Divers.**

Une production de plaquettes de bois de nos forêts a été mise en place pour les nouvelles chaudières du complexe scolaire de thierrens. Celles-ci sont estimées à 900 m3 pour la 1 ère année et sera réévaluée pour les suivantes.

Le prix de vente du bois de feu est en augmentation, pour le hêtre/foyard il passe de frs 62.00 à 70.00/m3 et de frs 58.00 à 65.00/m3 pour le mélange de feuillus.

Du 20-23 juin 2024 sera organisé une journée de la forêt du côté de Suchy.

Conclusion : A vu de ce qui précède, je demande au Conseil de bien vouloir prendre acte de ces éléments et vous remercie pour votre attention.

Rapporteur : Lionel Jotterand

Chapelle-sur-Moudon le 11 décembre 2023.